



Compte rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2016

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, BARDIN Stéphane,

Présents : Mr SULLO Henri - Mme AURIER Evelyne - Mr ROCHE Philippe - Mme FUENTES Carmen, adjoints.
Mmes ALBERT Christelle - CHAPUT Agnès - QUINET Eliane - PINON Sandra, Mrs BOSSARON Pascal -
BERGER Frédéric - CHAMBON Hervé - RICHARD Charles-Henri, conseillers municipaux.

Absents : LHOSTE Nicole (pouvoir à E.AURIER) - BOUHIER Emmanuel (pouvoir S.BARDIN), conseillers municipaux.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2016.

Voirie – extension réseaux – enfouissement réseaux – accessibilité Emprunt FC TVA.

Dans le cadre des travaux réalisés au cours de l'exercice 2016 et dans l'attente du remboursement du Fonds de Compensation de la TVA, il est opportun de recourir à un emprunt. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide de demander à la CAISSE REGIONALE de CREDIT AGRICOLE l'attribution d'un prêt de 12 000 € au taux fixe annuel de 0.60 %, pour une durée de 2 ans, les frais d'actes s'élèvent à 20 €, le montant total des intérêts est de 144 €.

Travaux de voirie – rue de l'Étang Bazin.

Pour compléter le financement des travaux de voirie réalisés rue de l'Étang Bazin à Chazelles, il est opportun de recourir à un emprunt. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide de demander à la CAISSE REGIONALE de CREDIT AGRICOLE, l'attribution d'un prêt de 53 000 € au taux fixe annuel de 0.85 %, pour une durée de 10 ans, les frais d'actes s'élèvent à 50 €, le montant total des intérêts sera de 2 477.75 €.

SEMERAP.

Désignation d'un délégué unique chargé de représenter la commune à l'assemblée générale de la SEMERAP et au comité de contrôle analogue.

Suite à un courrier de la SEMERAP, en date du 7 novembre 2016, informant que pour une meilleure organisation des réunions, « il serait plus simple que ce soit la même personne qui représente la collectivité aux deux instances ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, nomme Monsieur CHAMBON Hervé comme délégué chargé de représenter la Commune d'Aubiat à l'Assemblée Générale Spéciale de la SEMERAP et au Comité de Contrôle Analogue.

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON-VALEUR.

Titre 265/2015 - Décision de maintien des poursuites.

Suite à un dossier reçu de la Trésorerie relatif à une proposition d'admission en non-valeur concernant une ancienne locataire d'un appartement communal pour non-paiement du loyer et des charges du mois de mai 2015. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, rejette la proposition de la Trésorerie quant à l'admission en non-valeur et demande à ce que de nouvelles poursuites soient engagées.

NOUVELLE MAIRIE.

Relevé topographique - Choix du prestataire.

Dans le cadre du projet de réalisation de la nouvelle Mairie, 3 cabinets suivants ont été consultés : BISIO et Associés, GEOVAL, FONTAINE.

La date limite de réception des offres était fixée au 14/11/2016 à 16h00, deux cabinets ont répondu à la consultation : GEOVAL pour un montant de 630 € HT et BISIO pour un montant de 525 € HT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, approuve la proposition BISIO et Associés, rappelle que les crédits sont inscrits au budget communal 2015 et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour instruire ce dossier.

DIVERS.

Assainissement de Persignat : Le réseau public est terminé, il reste 9 branchements privés à effectuer sur la deuxième tranche et la réfection des chaussées.

Réfection des Bandes de roulement des traverses : Les travaux prévus les 25 et 26 octobre par le Département pour Aubiat et Chazelles sont repoussés au printemps prochain.

La **FREDON** Auvergne (organisme de référence à vocation sanitaire), dans le cadre de la réduction de l'utilisation des pesticides, a présenté aux employés communaux, à la commission Cadre de Vie et entretien des Villages ainsi qu'au conseil municipal les résultats du diagnostic qu'elle a réalisé. Des propositions de méthodes d'entretien de l'ensemble des espaces verts de nos villages, respectant les termes de la charte de niveau 2 que la commune s'est engagée à atteindre, ont été exposées.

Prochain Conseil Municipal :

Lundi 12 décembre, 20h00 à l'ancienne mairie à Aubiat.